

Championnat d'été 2022 à la mêlée Règlement

1		Jeudi	7	Avril
2	Mardi		12	Avril
3		Jeudi	14	Avril
4	Mardi		19	Avril
5		Jeudi	21	Avril
6	Mardi		26	Avril
7		Jeudi	28	Avril
8	Mardi		3	Mai
9		Jeudi	5	Mai
10	<i>Mardi</i>	<i>Si pistes OK</i>	<i>10</i>	<i>Mai</i>
11	<i>Si pistes OK</i>	<i>Jeudi</i>	<i>12</i>	<i>Mai</i>
12	Mardi		17	Mai
13		Jeudi	19	Mai
14	Mardi		24	Mai
	Jeudi 26 mai = Ascension pas de match			
15	Mardi		31	Mai
16		Jeudi	2	Juin
17	Mardi		7	Juin
18		Jeudi	9	Juin
19	Mardi		14	Juin
20		Jeudi	16	Juin
21	Mardi		21	Juin
22		Jeudi	23	Juin
23	Mardi		28	Juin
24		Jeudi	30	Juin
25	Mardi		5	Juillet
26		Jeudi	7	Juillet
27	Mardi		12	Juillet
28		Jeudi	14	Juillet
29	Mardi		19	Juillet
30		Jeudi	21	Juillet
31	Mardi		26	Juillet
32		Jeudi	28	Juillet
33	Mardi		2	Août
34		Jeudi	4	Août
35	Mardi		9	Août
36		Jeudi	11	Août
37	Mardi		16	Août
38		Jeudi	18	Août
39	Mardi		23	Août
40		Jeudi	25	Août
	Souper	Mardi	30	Août

Chaque soir dont la date figure sur la liste ci-contre, le club organise le championnat d'été qui se déroule selon le principe suivant :

3 matchs en doublette ou doublette et triplète à la mêlée selon le nombre de joueurs.

Les matchs se jouent au temps :
entre 45 et 55 minutes.

Début des inscriptions : 18h45

Fin des inscriptions : 19h15 précise

Début des matchs : 19h30 précise

Le tirage au sort est du ressort du responsable de la table de contrôle.

Ce concours est réservé uniquement aux membres du CPME, sans exception.

40 soirées au total, le classement se fera au meilleur des 30 soirées de chaque joueur.

En cas d'égalité, les joueurs se rencontreront directement à l'issue des 3 matchs du jeudi 25 août.

Le règlement de la FIJP fait foi en cas de litige.

Un souper sera offert le mardi 30 août pour tous les participants à au moins **20 soirées, sans exception.**

Les personnes qui n'ont pas assez de matchs et les conjoints ou amis peuvent participer au souper en payant leur part.

(Réservation obligatoire avant le **20** août)

Les jeux se déroulent dans le respect, l'amitié, et la bonne humeur.

Bons matchs à chacun.

Le comité